

Plan d'urgence pour l'hôpital et l'autonomie

Investir massivement dans l'hôpital public

- **Proposition 1** : Faciliter les investissements des établissements hospitaliers
- **Proposition 2** : Augmenter de 1,5 milliard d'euros par an l'investissement dans les hôpitaux

Augmenter le budget de l'hôpital pour des soins de qualité

- **Proposition 3** : Fixer un ONDAM à 3,1% cette année pour donner aux hôpitaux les moyens de fonctionner
- **Proposition 4** : Donner au Parlement le pouvoir de débattre du financement du système de santé
- **Proposition 5** : Financer les urgences sur la base d'indicateurs de précarité des territoires et du manque de médecins de ville

Agir pour le bien-être à l'hôpital

- **Proposition 6** : Evaluer annuellement les conditions de travail dans les établissements hospitaliers
- **Proposition 7** : Augmenter la rémunération des personnels soignants et non-soignants
- **Proposition 8** : Mettre fin à la réduction du personnel dans les hôpitaux

Agir sans attendre pour la dépendance

- **Proposition 9** : Soutenir l'aide à domicile
- **Proposition 10** : Augmenter le nombre de personnels dans les EHPAD
- **Proposition 11** : Rénover les EHPAD
- **Proposition 12** : Assurer une meilleure coordination entre les soins à domicile et les EHPAD

Financement du plan d'urgence pour l'hôpital et l'autonomie

- **Proposition 13** : Reporter de deux ans le remboursement de la dette sociale
- **Proposition 14** : L'Etat doit compenser les exonérations de cotisations qu'il a décidées